

Aline Eha

(Journaliste)

Journaliste : Le travail du journaliste consiste principalement à recueillir des informations puis écrire des articles ou publier des reportages (écrits, audio, photo ou vidéo), en consultant les dépêches des agences de presse et la documentation de son entreprise, ainsi qu'en interrogeant des spécialistes ou des témoins, à qui il garantit la protection des sources d'information.

(Source : Wikipédia)

Vous êtes journaliste au journal local « Lire Liande », votre rédacteur en chef vous a demandé de vous rendre à la réunion publique de la ville pour écrire un compte-rendu qui sera publié dans votre prochain numéro. Vous savez que ce projet préoccupe l'ensemble des intervenants présents à la réunion.

Etant nouveau dans le métier et consciencieux, vous n'oubliez pas qu'un bon article passe par : une bonne écoute, de l'observation et de la reformulation.

Vous devez noter l'ensemble des arguments avancés sur le choix du site d'implantation de cultures destinées à la production d'agrocarburants par la société AgroBizness.

Vous allez préparer des questions à poser et interroger les personnes que vous souhaitez sur ce qui se dit pendant la réunion.

Vous devez poser vos questions sans prendre part au débat et rester objectif (neutre) par rapport à la décision finale.

Annie Matrice

(Animatrice)

Animatrice : L'animateur des débats a un rôle essentiel dans le déroulement de toute réunion. Il oriente, organise, structure les interventions, en d'autres termes il fait vivre les échanges. Il fixe les règles du déroulement du débat. Il n'intervient pas sur le fond du propos ; le contenu doit venir des participants. Sans prendre position, il fait respecter les règles du débat. Il doit faire en sorte que le débat soit le plus participatif et interactif possible.

(Source : H2COM agence de communication et de productions culturelles)

Vous êtes animatrice de cette réunion, le maire vous a engagé pour l'aider dans l'organisation du débat.

Après l'ouverture du débat par le discours du maire, vous devez :

- 1- vous présenter et expliquer aux participants votre rôle.
- 2- organiser un tour de table afin que chaque participant puisse se présenter.
- 3- expliquer les règles de fonctionnement du débat à l'ensemble des participants.
 - chaque participant doit demander à prendre la parole en levant la main et ne pourra s'exprimer sans votre autorisation (vous veillerez à respecter l'ordre des demandes et à empêcher que plusieurs participants parlent en même temps).
 - chaque participant dispose d'une minute pour s'exprimer (vous veillerez à ce que chaque participant ne dépasse pas son temps de parole).
- 4- lancer le débat.
- 5- 10 min avant la fin, vous proposerez à la journaliste de faire un récapitulatif des arguments avancés par chacun des participants, puis vous donnerez la parole au maire afin qu'il close le débat, explique que le compte-rendu sera affiché à la mairie et que les avis de chacun permettront au conseil municipal de prendre la meilleure décision.

Lors de la réunion, vous devez rester objective (neutre) par rapport à la décision final.

André Naline

(Guide nature)

Guide nature : L'animateur nature cherche à sensibiliser le public et à changer ses comportements. Pour faire « ressentir » la nature au public et mieux l'éduquer au respect de celle-ci, il s'appuie sur des sorties sur le terrain, des expositions photos, la création de sentiers, l'inventaire de la faune et de la flore, la réalisation de livrets pédagogiques sur les richesses naturelles locales, et s'adapte pour toucher tout un chacun.

Votre activité professionnelle consiste à organiser des sorties nature en forêt, sur la commune de Liande. Vous utilisez régulièrement le chemin de randonnée et sensibilisez votre public au fonctionnement des zones humides. Vous organisez à la fin de chacune de vos sorties une visite du village permettant aux touristes de découvrir les produits locaux.

La réalisation du projet vous inquiète car vous craigniez qu'un certain nombre de forêts soit remplacé par des parcelles agricoles, sans aucun intérêt touristique. Votre activité professionnelle serait en péril, d'autant que vous aviez le projet de réaliser un parcours d'accrobranche dans la forêt de « Brosse et Liande », permettant d'ailleurs la création de quelques emplois.

Yves Héron

(Maire de Liande)

Maire : Les maires français ont un rôle important car ils assurent une double fonction, étant à la fois agents de l'État et agents de la commune en tant que collectivité territoriale. Ils exécutent les délibérations du conseil municipal, qu'ils président et dont ils fixent l'ordre du jour, mais disposent aussi de pouvoirs propres importants, en matière d'urbanisme, de police administrative (ordre public) et de personnel dont ils assument le recrutement et la direction, notamment.

(Source : Wikipédia)

Vous êtes le maire de la petite ville de Liande (20 000 habitants) ; vous rappelez que vous êtes responsable du développement économique de la ville et souhaitez soumettre à l'assemblée un projet d'implantation d'une usine et de parcelles agricoles dédiées à la production d'agrocarburants par le groupe industriel « AgroBizness » sur la commune.

L'objectif de cette réunion publique est de recueillir les avis des acteurs locaux pour les soumettre au conseil municipal afin de sélectionner l'un des deux sites proposés à l'implantation du groupe « AgroBizness ». Il vous paraît important de bien écouter les avis des uns et des autres car c'est un projet qui peut mettre en danger votre réélection.

Vous êtes convaincu que la réussite d'un tel projet serait bénéfique pour la commune puisqu'elle permettrait de l'inscrire dans une politique de développement durable, lui offrant notamment :

- une relative indépendance énergétique (les véhicules municipaux ainsi que ceux des habitants pourraient être alimentés par les biocarburants produits localement)
- la possibilité de réaliser des économies (les ressources en pétrole s'épuisant, celui-ci devient de plus en plus cher, les biocarburants sont donc une alternative intéressante)
- des créations d'emplois pour les habitants de la commune
- une revalorisation des déchets agricoles (source de revenus supplémentaire pour les agriculteurs locaux qui pourraient revaloriser leurs déchets agricoles)

Daisy Dérata

(Habitant)

Habitant :

Personne qui vit dans la commune de Liande (20 000 habitants).

Vous habitez la commune de Liande et êtes soucieuse de la qualité et de la quantité de l'eau de la source « Bono » que vous consommez. Vous êtes la représentante d'une partie des habitants (près de 1500 soit environ 7,5 % de la population) qui pensent comme vous mais qui n'ont pas pu participer à cette réunion faute de places disponibles.

Vous soulignez que des problèmes se sont déjà présentés concernant cette source, notamment l'été précédent où elle s'est asséchée pendant quelques semaines. Les conséquences de cette pénurie ont été dramatiques pour beaucoup de foyers qui n'ont pu être alimentés en eau durant cette période. L'eau de cette source étant très pure, c'est une ressource importante pour la majorité des habitants. Vous ne souhaitez donc pas que l'on plante des parcelles agricoles dédiées à la production d'agrocarburants dans la zone où se situe la source « Bono ».

Ainsi, vous êtes plutôt favorable à l'implantation des parcelles agricoles dans la zone 2 afin de préserver la source.

Guilhem Lamoné

(Propriétaire terrien)

Propriétaire terrien : Personne propriétaire de nombreuses et larges terres utilisées pour l'agriculture. Ces terres sont louées à des cultivateurs qui exploitent le sol pour réaliser des cultures ou, à plus grande échelle, à des industriels. Ce sont souvent sur les propriétaires terriens que repose l'installation de grands projets industriels car ils possèdent de grandes surfaces pouvant accueillir de grandes infrastructures. Il y a donc très souvent une convergence entre les intérêts des industriels et des grands propriétaires terriens.

(Source : Wikipédia)

Vous possédez des terrains cultivables que vous louez à des cultivateurs ; certains ne sont pas encore loués, ne vous procurant donc aucune rentrée d'argent. De plus, vous avez dernièrement contracté d'importants crédits pour votre maison ainsi que des crédits à la consommation pour vous acheter des équipements électroménagers dernier cri et une voiture de luxe. Vous aimeriez ainsi vendre vos terrains aux industriels ou, mieux encore, leur louer afin de vous assurer une rente importante sur plusieurs années et améliorer votre train de vie. Cependant, la zone où se trouvent vos terrains n'a pas été retenue parmi les deux zones du projet d'implantation de parcelles agricoles dédiées à la production d'agrocarburants ; vous souhaitez donc proposer cette autre zone comme troisième solution.

Ella Creuset

(Pédologue)

Pédologue : Il examine et analyse l'état d'un sol, à l'aide de sondages, fouilles, prélèvements, mesures. Il peut, de ce fait, déterminer la capacité des sols pour telle ou telle culture et la meilleure façon de les traiter. Il peut aussi se prononcer sur l'impact des projets d'aménagement (par exemple si l'extension d'un site industriel comporte un risque de pollution des nappes phréatiques).

(Source : Emploi environnement)

Informations concernant le sol :

Le sol constitue une fine couche (quelques centimètres à plusieurs mètres d'épaisseur) présente à la surface de la Terre.

Les sols sont composés d'air, d'eau et d'éléments solides (particules minérales et organiques). Ils sont organisés en couches horizontales, disposées les unes sur les autres, nommées horizons.

La formation d'un sol est un processus très lent, elle varie de 0,1 à 0,02 mm/an.

La formation du sol est liée à l'altération de la roche mère. Dans un premier temps, la partie superficielle de la roche est altérée par l'eau de pluie, elle se fragmente et se transforme en arène (= sable). Puis, des végétaux vont peu à peu se mettre en place, ainsi qu'une faune variée (bactéries, champignons, lombrics,...). Ces êtres vivants ont un rôle essentiel dans la décomposition de la matière organique morte et assurent ainsi la fertilité du sol.

En tant qu'expert du sol, le maire a fait appel à vous afin d'étudier les sols de la commune et de proposer les parcelles les plus adaptées à la production d'agrocarburants. Vous avez retenu 2 sites d'implantation potentielle pour la qualité de leur sol.

Une zone non cultivée a également été étudiée. Elle présente un sol d'une grande qualité, épais et très fertile comme les zones retenues. Cependant, ce sol se trouve sur une zone très pentue. La mise en place d'une culture sur ce sol nécessiterait de couper les arbres présents sur cette parcelle. Or, ces arbres ont un rôle primordial, car leurs racines très profondes retiennent le sol. Ainsi, la coupe de ces arbres entraînerait une érosion très rapide du sol (élimination du sol, qui serait emporté avec les eaux de pluie notamment) compte tenu de la pente. L'érosion est la principale menace de dégradation des sols. Elle emporte en moyenne 1 mm de sol par an. Il n'est donc pas judicieux de mettre en place une culture sur cette zone, sous peine de voir le sol disparaître en quelques années. L'exploitation de ces terrains ne s'inscrirait pas dans une démarche de développement durable, c'est pour ces raisons que vous n'avez pas retenu cette zone.

Vous participez à cette réunion à titre de consultant. Vous intervenez uniquement pour répondre aux questions ou pour réagir sur la faisabilité des projets avancés par les participants.

Emma Lanatur

(Ecologiste)

Ecologiste : Un écologiste est un défenseur de la nature et de l'environnement, partisan de l'écologisme, qui est un courant de pensée dominée par le souci de protéger la nature et l'homme lui-même contre les pollutions, altérations et destructions diverses issues de l'activité des sociétés industrielles.

(Source : Dictionnaire de français ; LAROUSSE)

Vous êtes la présidente de l'association « Les écologistes de Liande ». Vous participez à cette réunion afin de vous opposer au projet d'une culture en masse dédiée à la production d'agrocarburants en raison de ses impacts sur l'environnement et sur le bien-être des habitants de la commune.

Vous savez que les milieux naturels sont d'une importance capitale pour la biodiversité. En effet, la faune et la flore des parcelles cultivées sont très réduites par rapport aux parcelles naturelles. Or, la faune du sol joue un rôle très important. D'une part elle assure la fertilité du sol (action des décomposeurs) et d'autre part elle permet l'aération du sol (action des lombrics - vers de terre -) essentielle pour le passage de l'eau et des racines des végétaux. Les lombrics permettent également un « brassage du sol » : en se déplaçant de bas en haut et de haut en bas, ils mélangent le sol : ils apportent en profondeur des éléments présents en surface comme les végétaux morts, et ils remontent du sous-sol des oligo-éléments comme le fer, le soufre, etc.. L'implantation de parcelles dédiées à la production d'agrocarburants diminuerait la biodiversité et la qualité des sols.

Par ailleurs, la mise en place d'une culture intensive s'accompagne de l'usage de pesticides, ce qui entraînerait une pollution, non seulement du sol, mais aussi du cours d'eau alimentant la commune.

Enfin, la préservation d'espaces naturels, comme les forêts, est également indispensable pour le bien-être de l'Homme : ils sont source de nombreuses activités (ballades, VTT...) qui lui permettent de se ressourcer.

Maxime Hizé

(Agriculteur)

Agriculteur : Un agriculteur est une personne qui, avec des outils, procède à la mise en culture de la terre et/ou à l'élevage d'animaux à des fins de productions.

(Source : Wikipédia)

Vous êtes agriculteur et vous êtes favorable à l'implantation du groupe industriel « AgroBusiness », car elle serait pour vous le moyen de toucher des revenus supplémentaires et de vous inscrire comme un acteur du développement durable.

En effet, avec l'implantation du groupe industriel, vous avez comme ambition de mettre en place des cultures destinées à la production d'agrocarburants de 2^{ème} génération, qui sont produits en n'utilisant que les parties non comestibles des plantes et les déchets agricoles.

Etant donné que les ressources fossiles sont en voie d'épuisement, vous êtes conscient de la nécessité de trouver de nouvelles formes d'énergies.

Les agrocarburants de 1^{ère} génération sont des carburants obtenus à partir des produits de l'agriculture (huile de colza ou de tournesol, maïs, pomme de terre,...) et constituent une alternative à l'utilisation des ressources fossiles. Cependant, si l'on souhaite à l'avenir remplacer le pétrole dans le secteur des transports par des produits issus de la biomasse cultivée, il faudrait pouvoir consacrer plus que la surface actuelle des terres cultivables dans le monde. La culture destinée aux agrocarburants entre donc en concurrence avec la culture vivrière (destinée à nourrir la population).

C'est pourquoi votre projet de produire des agrocarburants de 2^{ème} génération vous permettrait de continuer de produire pour l'alimentation humaine mais aussi de revaloriser vos déchets agricoles en les revendant au groupe industriel « AgroBusiness » et ainsi vous inscrire comme acteur du développement durable.

James Lépetipois

(Agriculteur)

Agriculteur : Un agriculteur est une personne qui, avec des outils, procède à la mise en culture de la terre et/ou à l'élevage d'animaux à des fins de productions.

(Source : Wikipédia)

Vous êtes agriculteur et cultivez des petits pois sur la commune de Liande. Votre activité fournit une grande partie de la production alimentaire locale et vous en êtes particulièrement fier.

Pour s'implanter, le groupe industriel « AgroBizness » envisage de louer à bon prix un certain nombre de parcelles agricoles aux agriculteurs locaux, leur garantissant une source de revenus confortables.

Vous avez refusé de louer vos parcelles au groupe industriel car vous souhaitez maintenir votre exploitation et êtes totalement contre l'utilisation de vos parcelles agricoles dans le but de fournir des agrocarburants. Vous ne comprenez pas que certains agriculteurs locaux acceptent de louer les leurs au groupe industriel « AgroBuisness » dans le but de s'enrichir au détriment de l'indépendance alimentaire de la commune. Vous n' imaginez même pas l'idée de gaspiller autant de denrées alimentaires uniquement dans un but énergétique.

Ainsi, vous souhaitez convaincre le maire d'abandonner ce projet, et vos collègues agriculteurs de céder leurs parcelles afin de conserver une production alimentaire locale de qualité, d'autant que la plupart des habitants compte sur vous pour leur fournir des aliments de qualité, et provenant directement de leur région.

Yvon Défriché

(Habitant)

Habitant :

Personne qui vit dans la commune de Liande (20 000 habitants).

Vous habitez dans le quartier de Bellevue. Votre cadre de vie, dans un espace naturel, vous satisfait pleinement. Ce que vous appréciez plus que tout, c'est observer les chevreuils ou les sangliers le matin en lisière de la forêt de Brosse et Liande et la verdure qu'offre la vue depuis vos fenêtres. Votre environnement est un merveilleux objet de découverte pour vos enfants, avec lesquels vous ne laissez pas passer une occasion d'aller vous promener sur le sentier de randonnée tout proche.

L'implantation du groupe industriel « AgroBizness » sur la parcelle n°2 impliquerait d'abattre les arbres de la forêt pour créer de nouvelles parcelles agricoles.

Vous êtes totalement contre l'idée de transformer le paysage pour une culture destinée aux agrocarburants.

Vous souhaitez conserver votre qualité de vie et protestez afin que la parcelle près de chez vous reste à l'état naturel.

Dolorès Ponssable

(Habitant)

Habitant :

Personne qui vit dans la commune de Liande (20 000 habitants).

Vous habitez le village de Liande. Comme beaucoup d'autres habitants, vous vous fournissez régulièrement chez James Lépetipois, l'agriculteur proche de chez vous. Vous êtes particulièrement satisfaite : les légumes sont de très bonne qualité, produits localement et à un coût abordable. Vous êtes fiers de favoriser la production locale qui permet de limiter les impacts sur l'environnement. En effet vous êtes soucieuse de l'alimentation de vos enfants et de les éduquer au développement durable en leurs montrant que l'avenir n'est pas forcément dans la mondialisation mais plutôt dans le développement local.

Vous êtes ainsi totalement contre la transformation des parcelles agricoles en champs destinés aux agrocarburants et êtes opposée à l'implantation de telles parcelles dans votre commune. Vous souhaitez conserver la production alimentaire locale afin de favoriser l'autonomie alimentaire de la commune. De plus, la production locale permet de réduire les coûts d'importation et de favoriser le développement durable.

Ernest J. Davenir

(Chef d'entreprise)

Chef d'entreprise:

Un chef d'entreprise ou un dirigeant d'entreprise est une personne qui est à la tête d'une entreprise, sans en être forcément le fondateur ou le propriétaire. Il dirige l'entreprise en fonction des pouvoirs qui lui sont conférés.

(Source : Wikipédia)

Vous êtes à la tête de l'entreprise « AgroBizness ». Avec la raréfaction des combustibles fossiles, la demande en agrocarburants est en hausse. Vous souhaitez donc implanter une nouvelle filiale près de la commune de Liande pour produire davantage d'agrocarburants.

Cette filiale achètera les produits des cultures voisines (sucre de canne, colza) voire leurs résidus (paille, copeaux de bois) et par différents procédés les transformera en agrocarburants (gaz, éthanol...). Vous disposez des moyens techniques et financiers pour cela.

Le maire de la commune de Liande soutient votre projet ainsi que les agriculteurs avec lesquels vous travaillerez en partenariat. Cela fait déjà deux mois que vous effectuez des négociations auprès de vos futurs partenaires, notamment les propriétaires terriens auxquels vous louerez les terres exploitées, ainsi qu'un recrutement auprès de la population de la ville. Une cinquantaine de contrats ont déjà été signés. Peu vous importe le lieu, vous souhaitez simplement répondre à une demande qui est en hausse, participer au développement de la ville en créant de nouveaux emplois et accroître vos profits. De plus, le bois issu de la destruction de la forêt de « Brosse et Liande » pourrait être une source de biomasse conséquente, ce qui serait particulièrement intéressant pour votre entreprise.

Vous expliquerez à l'assemblée présente à la réunion vos motivations afin de les convaincre de choisir l'une ou l'autre des parcelles retenues afin de commencer l'installation au plus tôt.

Jim Rébaucet

(Habitant et chômeur)

Habitant :

Personne qui vit dans la commune de Liande (20 000 habitants).

Chômeur:

Au sens du Bureau International du Travail les chômeurs constituent la « population sans emploi à la recherche d'un emploi ».

(Source : INSEE)

Vous êtes sans emploi et représentez les personnes qui ont déjà signé un contrat de travail avec l'entreprise « AgroBizness ».

Issu d'une famille nombreuse et peu aisée, vous n'avez pas fait de très longues études car vous avez dû travailler très jeune pour subvenir aux besoins des vôtres. Vous avez travaillé pendant une vingtaine d'année dans la célèbre usine à papier « Boisfin ». Cependant, avec l'arrivée d'internet et de la communication électronique, les besoins en papier ont diminué et ont conduit à la fermeture de l'entreprise. Une centaine de salariés se sont alors retrouvés sans emploi. Cela fait maintenant 2 ans que vous êtes à la recherche d'un emploi. N'ayant pas les moyens de vous offrir une voiture pour aller travailler ailleurs, l'arrivée de l'entreprise « AgroBizness » à proximité de la commune de Liande est une véritable opportunité pour vous et pour de nombreuses autres personnes qui sont dans la même situation que vous. Selon vous, l'avenir de la commune de Liande est en jeu, l'implantation de l'entreprise « AgroBizness » serait un moteur de croissance et d'épanouissement pour sa population.

Peu importe pour vous où s'implante les parcelles destinées à la production d'agrocarburants du moment où le projet se réalise.

Asma Tik

(Habitant et asmathique)

Habitant :

Personne qui vit dans la commune de Liande (20 000 habitants).

Asmathique:

L'asthme est un trouble respiratoire chronique (qui se répète ou persiste) caractérisé par une constriction (rétrécissement) des voies respiratoires, entraînant chez le sujet des difficultés à respirer. Ces difficultés sont souvent aggravées par l'exercice physique, l'air froid, ou encore certaines particules allergènes présentes dans l'air.

(Source : caducée)

Vous habitez la commune de Liande de puis votre naissance. On vous a diagnostiqué asmathique dès l'âge de 9 ans. Vous suivez un traitement et avez dû être hospitalisée à plusieurs reprises lors de crises d'asthme particulièrement aigües.

Pour aider les personnes souffrantes de la même pathologie que vous, vous avez monté une association nommée « Pulmone-Air », dont vous êtes la représentante. Grâce à l'association et aux fonds récoltés, vous avez mené différentes études qui montrent que l'asthme s'est fortement développé dans les endroits soumis à la pollution atmosphérique, à laquelle les jeunes enfants sont particulièrement sensibles. Or cette pollution est principalement liée à l'émission de gaz par les automobiles. Selon vos études, l'utilisation d'agrocarburants émettrait une quantité moins importante de gaz polluants et toxiques que l'essence ou le diesel. Pour préserver la santé de tous, il vous semble donc judicieux de promouvoir la production de biocarburants, qui permettraient de diminuer l'utilisation de combustibles fossiles à l'origine d'une forte pollution atmosphérique.

Peu importe où se fait l'implantation des parcelles dédiées à la production d'agrocarburants vous et votre association soutenez le projet.

Aude Plui

(Hydrologue)

Hydrologue :

Spécialiste de l'étude du cycle de l'eau, en particulier la partie comprise entre les précipitations et l'écoulement dans les cours d'eau. De plus il contrôle la qualité de l'eau tout au long de son traitement. Il analyse les eaux des rivières et des nappes souterraines, informe les industriels ou agriculteurs sur la nocivité de certains de leurs produits, et les incite à moins polluer.

(Source : Wikipédia)

A la demande du maire de Liande, vous avez étudié le réseau hydrographique de la région et constaté que l'implantation de parcelles agricoles dédiées à la production d'agro-carburants dans la zone où se trouve la source « Bono » pouvait entraîner des problèmes de pollution et de disponibilité de l'eau pour les habitants.

En effet, au vu de la configuration des terrains, les produits rejetés par l'agriculture de masse vont finir par se déverser près de la source et contaminer l'eau qui alimente une partie du village. Un moyen d'y remédier serait l'installation d'un centre de retraitement des eaux usées très coûteux et qui ne serait efficace qu'à 90%, c'est-à-dire que 10% des contaminants resteraient dans l'eau qui arrive au robinet des habitants.

De plus, l'exploitation agricole pour des agro-carburants est gourmande en eau et risque d'assécher la source « Bono » la rendant inutilisable par les habitants du village. Là encore des solutions existent mais elles sont très coûteuses et consisteraient à dériver une partie de l'eau de la rivière « Coulefore » uniquement à destination de la culture d'agro-carburants. Ceci laisserait ainsi la source disponible aux habitants mais créerait un nouveau problème d'ordre écologique cette fois.

Vous conseillez donc de mettre la zone agricole dédiée à la production d'agro-carburants sur une autre parcelle ou de revoir grandement le plan de financement de l'implantation de cette zone agricole. Financement qui sera bien sûr en partie à la charge des habitants via une hausse d'impôts.

Médar Ouine

(Ecologue)

Ecologue :

Spécialiste de l'écologie, science qui étudie les êtres vivants dans leur milieu et les interactions entre eux. Il analyse, mesure et prévoit l'impact des activités humaines sur l'environnement et la biodiversité. Il réalise des études d'impact, monte des dossiers réglementaires et fournit conseils et recommandations.

(Source : Wikipédia)

Vous avez étudié le patrimoine écologique de la région et répertorié les espèces rares qu'il faut protéger. Le maire vous a donc invité à participer à cette réunion publique.

Ainsi dans la forêt domaniale de « Brosse et Liande » vous avez fait une découverte extraordinaire. En effet, vous avez pu observer une espèce de plante, une orchidée, *Orchis quassare*, qui ne vit nulle part ailleurs (on parle de plante endémique). Ainsi, la destruction de son habitat signifierait la destruction totale d'une espèce. De plus, il existe dans les zones humides de cette forêt d'autres espèces qui ne sont pas endémiques, comme le vison d'Europe (*Mustela lutreola*), mais classée « en danger » sur la liste rouge des espèces menacées en France, et qui ont un fort rôle écologique car ce sont des prédateurs qui régulent et empêchent la prolifération de certaines espèces.

Ainsi, implanter des parcelles agricoles dédiées à la production d'agro-carburants en empiétant sur une partie de la Forêt « Brosse et Liande » vous paraît inconcevable. En effet, l'une des principales causes de la perte de biodiversité étant la destruction d'habitats liée à l'activité humaine vous ne voulez pas que l'on détruise une forêt qui regorge de richesses biologiques. Selon vous, il faut protéger cette biodiversité pour maintenir des écosystèmes viables sur le long terme.

Vous proposez donc d'implanter la parcelle de culture d'agro-carburants sur un site qui aura moins d'impact sur la biodiversité.